



United Cities and Local Governments
Cités et Gouvernements Locaux Unis
Ciudades y Gobiernos Locales Unidos



VILLE DE LYON



AFRICITÉS 2006

Session spéciale

Coopération décentralisée

Pourquoi les bailleurs de fonds financent-ils les projets en coopération décentralisée ?

**L'exemple
Ouagadougou / Grand Lyon / AFD**

Thierry Paulais

*Responsable de la Division du développement urbain
Agence Française de Développement*



Le projet « quartiers périphériques » de Ouagadougou

- 15 M EUR mis en place par l'AFD
- Maitrise d'ouvrage municipale
- 4 composantes
 - Amélioration desserte en eau
 - Désenclavement
 - Équipements publics de proximité
 - Renforcement institutionnel de la municipalité
- Mission assistance à la maitrise d'ouvrage par le Grand Lyon
 - Ingénieur territorial sur trois ans
 - Missions d'expertise ponctuelles (5/an)
 - Formations au centre de formation de Ouagadougou
 - Stages de formation à Lyon
 - Aide à l'équipement



La coopération tri-partite

- Concerne plus les bailleurs bilatéraux que les multilatéraux
- Appelée à se développer avec les financements en « sous souverain »
- Permet aisément les financements composite »



Renforcer l'échelon des collectivités locales

- Maitrise d'ouvrage municipale ou d'agglomération comme principe d'action pour l'AFD
- L'intérêt de la ville du Nord/de la ville du sud
- Les Elus parlent aux Elus, les techniciens aux techniciens
- Légitimation des interventions des financiers
- Au total une meilleure efficacité



Les conditions de la réussite

- Etudier ensemble le projet à son origine
- Poser clairement les conditions financières du montage
- Le bon projet est le projet « gagnant/gagnant/gagnant »
- Professionnalisme
- Respect des engagements mutuels
- Communication conjointe et/ou équilibrée